

Priorité au développement économique



Priorité au développement économique

Mercredi 6 avril, à l'initiative de la Commune, les commerçants, artisans et entrepreneurs se sont réunis pour échanger autour de l'avenir économique du village. Cette rencontre s'est déroulée en présence du président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), Philippe Archet et de son agent, madame Montejuado, ainsi que du président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Rémi Branet et son vice-président Daniel Ligardes.

Ces personnes sont évidemment venues assister à cette première réunion, mais aussi accompagner cette bonne démarche de la Commune.

La Commune d'Estang est à un tournant dans son développement et le maintien de son activité économique qui est évidemment primordial.

Dans cette conjoncture, il faut tenir compte des départs à la retraite, évidemment la reprise d'activité, le Covid qui a perturbé la vie des personnes entraînant des changements de comportements, l'augmentation du prix du carburant...

C'est pourquoi la mairie souhaitait agir pour préserver ses commerces qui sont encore importants, relativement à la taille de la commune.

Les intervenants de la mairie ont souligné que la densité du tissu commercial profite à tous, notamment aux estangoises et estangois, mais aussi aux personnes domiciliées dans les villages voisins, ainsi que les vacanciers.

Lors de cette rencontre, il a été rappelé que plus il y a de commerces, plus la commune est attractive pour les clients.

Monsieur Roth de l'épicerie l'Estanguette a précisé :

« Nous avons besoin de jouer collectif. Nous sommes tous liés par l'activité économique et la fréquentation du village par des consommateurs. Il faut être dans le positif et faire ensemble ».

La Commune souhaite être davantage à l'écoute des besoins des professionnels. Ce qui est une nouveauté pour ce village gersois.

Elle va tout mettre en œuvre pour que les professionnels soient davantage en contact et ainsi qu'ils se valorisent mutuellement et/ou trouvent des projets communs.

La Commune compte aussi mettre les professionnels en contact avec les chambres consulaires disposant d'outils soutenant et valorisant le commerce de proximité et les artisans :

« Nous tenons à maintenir les activités existantes et faire corps pour défendre et développer l'activité au sein de notre village. Il est très important d'identifier des interlocuteurs pouvant porter la voix des professionnels de la commune pour continuer à travailler avec eux dans la durée. »

Après une heure de discussion, dans une bonne ambiance, les Chambres consulaires ont fortement poussé à la création d'une Association des professionnels de la commune, tous types d'activités :

« Avez vous une association des commerçants ou des professionnels ? »

La réponse fut brève:

« Non »

Les personnes compétentes en la matière ont tout de suite donné les conseils suivants:

« C'est la base. Commerçants, artisans, agriculteurs, vous êtes tous liés. Quand les uns marchent bien, les autres les feront travailler et vice versa. Une association qui vous regroupe vous permet de vous organiser, de vous connaître et de vous recommander.

Vous pouvez aussi travailler avec votre patrimoine et l'identité du village. Pensez à inclure les associations du village, car ce sont vos clients qui les font vivre ».

Avec cet échange très constructif, une vraie dynamique s'est créée, avec un esprit fédérateur.

Spontanément les professionnels ont souligné que la bonne santé économique des commerces dans leur ensemble est profitable à tous. Il n'y a pas de logique de concurrence exacerbée.

Les sujets d'une communication commune, de la mise en place de panneaux informatifs aux entrées du village sur les services et les commerces existants, ou encore du soutien des Chambres consulaires pour les transmissions d'entreprises, les financements de projets ou l'organisation d'événements en collaboration avec les associations locales ont également été abordés.

La réunion s'est terminée autour d'un apéritif, toujours dans une ambiance conviviale.